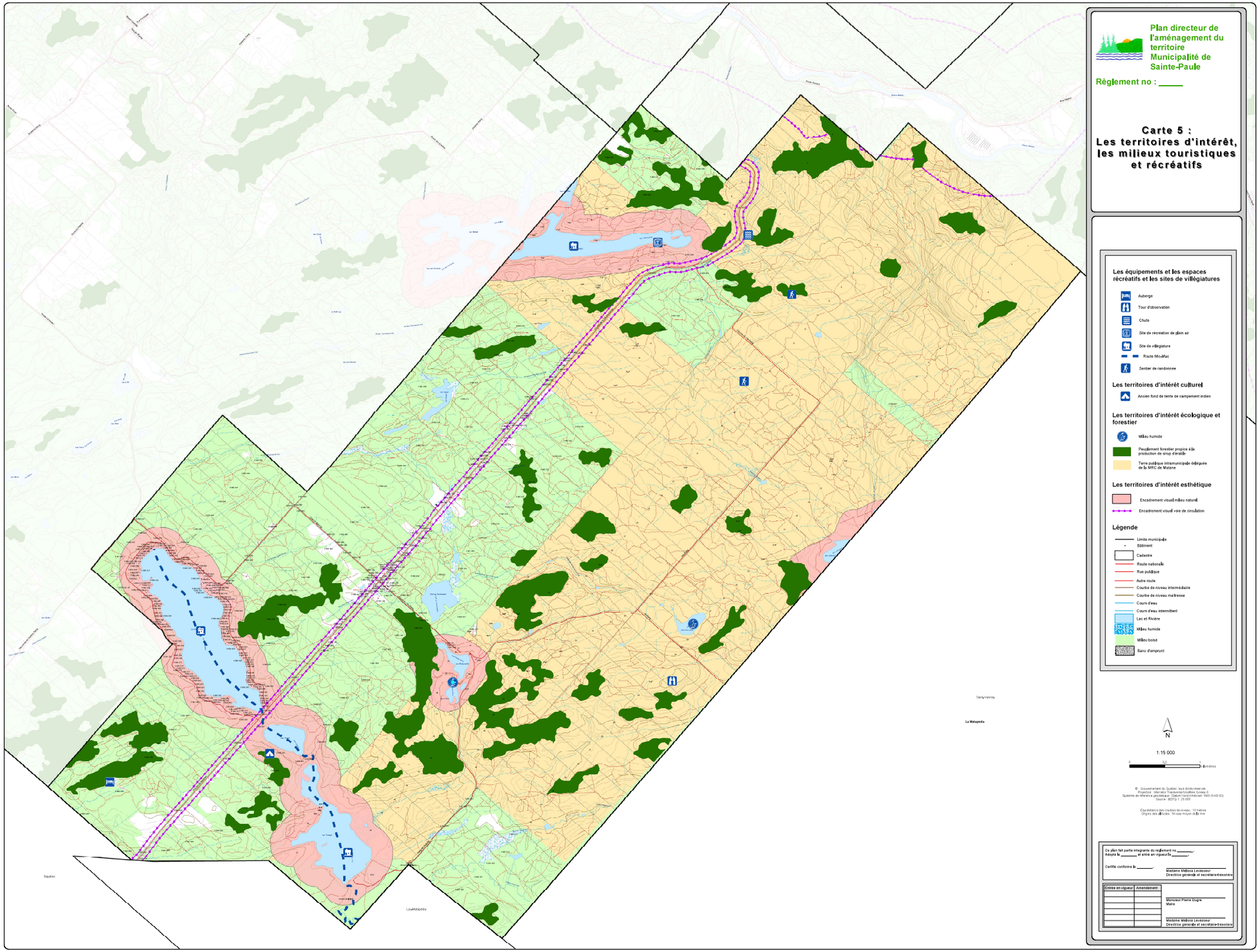

Plan directeur de l'aménagement du territoire Municipalité de Sainte-Paule

Règlement no : _____

Carte 5 : Les territoires d'intérêt, les milieux touristiques et récréatifs

Les équipements et les espaces récréatifs et les sites de villégiatures

- Auberge
- Tour d'observation
- Chute
- Site de récréation de plein air
- Site de villégiature
- Route McMac
- Sentier de randonnée

Les territoires d'intérêt culturel

- Ancien fond de tente de campement indien

Les territoires d'intérêt écologique et forestier

- Milieu humide
- Peuplement forestier propice à la production de sirop d'érable
- Terre publique intramunicipale déléguée de la MRC de Matane

Les territoires d'intérêt esthétique

- Encadrement visuel milieu naturel
- Encadrement visuel voie de circulation

Légende

- Limite municipale
- Bâtiment
- Cadastre
- Route nationale
- Rue publique
- Autre route
- Courbe de niveau intermédiaire
- Courbe de niveau maîtresse
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Lac et Rivière
- Milieu humide
- Milieu boisé
- Banc d'emprunt

N

1:15 000

0 0,5 1 Kilomètres

© Gouvernement du Québec, tous droits réservés
Projection : Mercator Transverse Modifiée, fuseau 6
Système de référence géodésique : Datum Nord américain 1983 (NAD 83)
Source : BDTQ 1: 20 000

Équidistance des courbes de niveau : 10 mètres
Origine des altitudes : Niveau moyen de la mer

Ce plan fait partie intégrante du règlement no _____
Adopté le _____ et entré en vigueur le _____

Certifié conforme le _____

Madame Mélissa Levasseur
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Entrée en vigueur	Amendement

Monsieur Pierre Dugré
Maire

Madame Mélissa Levasseur
Directrice générale et secrétaire-trésorière